

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Christelle BRILLAUD, M. Cyril DROUIN, Mme Laëtitia CAMUS, M. Pascal BROCHARD, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Patricia VERGNAUD
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à M. Olivier LE GUYADER
Mme Isabelle LACREUSE qui donne son pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Judith MONTAUBAN qui donne son pouvoir à M. Pascal BINET
M. Antoine SANTOS

Date de la convocation : 02/11/2022

M. Jean-Louis AMIAUD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2022-11/07

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 « LOT LE CHENE VERT » – CORRECTION D'UNE ANOMALIE

La Préfecture a constaté que le compte administratif 2021 du budget « Lot Le Chêne Vert » ne concorde pas exactement avec le compte de gestion du trésorier.

En effet sur le compte administratif, une somme de - 22 000 € a été portée en report de fonctionnement. Or sur le compte de gestion du trésorier la somme portée est de - 22 020 €.

La Préfecture sollicite une délibération pour acter l'erreur sur le compte administratif (différence de 20 €) puis la réédition du CA avec le bon report afin que ce document concorde avec le compte de gestion.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'acter l'anomalie constatée sur le Compte Administratif 2021 du budget « Lot Le Chêne Vert ».

Le Compte Administratif corrigé sera transmis à la Préfecture.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Louis AMIAUD



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

